

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 10 février 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2055-20110215

QUÉBEC



Séance du jeudi 10 février 2011

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 10 février 2011)

Membres présents :

M^{me} Beaudoin (Mirabel)
M^{me} Beaudoin (Rosemont)
M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
M^{me} Vallée (Gatineau)

Autre député présent :

M. Vallières (Richmond), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 48, M. Vallières (Richmond) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M^{me} Beaudoin (Rosemont) propose :

QUE M. Drainville (Marie-Victorin) soit élu président de la Commission des institutions.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Drainville (Marie-Victorin) élu président de la Commission des institutions.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

M^{me} Vallée (Gatineau) propose :

QUE M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) soit élu vice-président de la Commission des institutions.

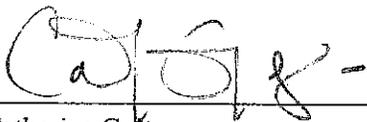
La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) élu vice-président de la Commission des institutions.

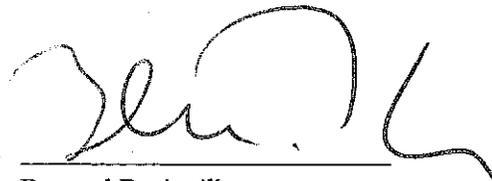
À 11 h 50, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Catherine Grétas



Bernard Drainville

CG/mlc

Québec, le 10 février 2011